

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2025/2/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mrs X. PASSET, F. FORTIN, E. FLAMANTL. FOURNIER, H. DEPREZ, F. GACH, D. LETEMPLE, T. FLEUREAU, P. AUDIN, D. FERNANDES et Mmes D. FURGEROT, N. LEROY et M. MIELCAREK.

Pouvoir : Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr F. FORTIN, Mme B. CARPENTIER donne pouvoir à Mme D. FURGEROT.

Excusés : Mr H. DEPREZ, Mme M. FAXELLE et Mme B. CARPENTIER.

Mr F. FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Vote du Budget primitif 2025

Monsieur le Maire présente les prévisions budgétaires du Budget Primitif 2025 comme suit :

* En section d'investissement pour 202 809.75€, équilibrée en dépenses et en recettes.

Cette année : * En dépense : Installation de le vidéoprotection (108 00.00€),
Marché pour la rénovation de l'Église voté à l'opération 0424 (30 000€),
Frais de notaire pour don du terrain B490 (1 550€) et entrée dans l'inventaire de la valeur du dit terrain,

Remboursement de l'emprunt (16 047.98€).

* En recette : FCTVA (6 07.60€),
Autofinancement (22 500€),
Subvention des hauts de France pour la vidéoprotection (22 019.00€),
Subvention DETR pour la vidéoprotection (36 698.76€)
Les amortissements.

* En section de fonctionnement pour 526 117.87€ équilibrée en dépenses et recettes :

Dépenses : Chapitre 11 : charges à caractères générales (212 087.73€)

Chapitre 12 : charges du personnel (156 000€),

Chapitre 65 : autres charges de la gestion courante (117 763.07€),

Chapitre 66 : les intérêts de l'emprunt (1 885.46€)

Chapitre 042 : opérations d'ordre (24 381.61€).

Recettes : Chapitre 70 : qui regroupe les produits des services (29 518.54€),

Chapitre 73 : les impôts et taxes reversés à la commune (275 663.82€),

Chapitre 74 : les dotations (104 737.67€),

Chapitre 75 produits gestion courante (15 900.00€),

Chapitre 76 les produits financiers (15€)

Chapitre 42 amortissements (1798€)

L'excédent de fonctionnement cumulé (98 445.84€).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, et après avoir délibéré, adopte le budget primitif 2025.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2025.04.04 07:26:35 +0200
Ref:8491639-12749180-1-D
Signature numérique
le Maire